

Cinq ans de prison pour avoir tué sa rivale

Par ÉLISABETH FLEURY

Après deux heures et demi de délibéré, les jurés de la cour d'assises de Nanterre (Hauts-de-Seine) ont condamné une Chinoise, accusée de violences volontaires ayant entraîné la mort, à cinq ans de prison. Ils ont pris en compte la détresse de cette femme impliquée dans une incroyable histoire.

L'une s'appelait Maï, l'autre Caï. La première était vietnamienne, la seconde est chinoise. Le 2 mars 2004, Maï est morte sous les coups de Caï. Un combat d'une violence inouïe, une « moulinette », résume un enquêteur. Quand, alertés par un voisin, les secours sont arrivés dans le minuscule deux-pièces de Malakoff, Maï était à l'agonie, à quelques centimètres de la porte d'entrée dont elle avait repoussé le verrou. Sur les murs et les meubles renversés : partout, des « giclées » de sang. Et, posé sur le lit, Arthur : le bébé de 9 mois, endormi, est immédiatement pris en charge par les services sociaux.

Maï et Caï avaient en commun un homme : Jacques Delbecke. Ancien élève d'HEC, d'une intelligence supérieure, ce sexagénaire était le compagnon des deux femmes. À Caï, rencontrée puis épousée à Shangai, il avait fait deux enfants. Avec Maï, « sélectionnée » sur Internet puis invitée en France, il avait eu Arthur. Au moment de sa mort, la jeune femme était enceinte de cinq mois. Avant ces deux compagnes, il en avait eu d'autres. Qu'elles viennent d'Algérie, de Madagascar, de Chine ou d'ailleurs, toutes ses conquêtes avaient en commun le même déracinement, la même solitude. Devant les assises, l'homme a pris place sur le banc des parties civiles. Il scrute avec intensité le visage de l'accusée à travers d'épaisses lunettes ovales. Sur ses genoux est posé un cahier de notes grand format qu'il noircit avec application. Régulièrement, il tente de prendre la parole, la présidente le rabroue. « Avec les femmes, en général, il est dans la haine et le mépris », explique un expert-psychiatre. Maï était « une magnifique jeune fille », rappelle l'avocate générale. Ingénieur chimiste, elle faisait la fierté de son père. Elle était venue en France pour ses études, que Jacques Delbecke avait promis de parrainer.

Caï, un peu plus âgée, fuyait la Chine et un passé douloureux. Quand Jacques Delbecke l'épouse, en 1998, une nouvelle vie semble s'offrir à elle. Il n'y avait « pas d'amour » mais « un immense espoir », explique-t-elle doucement dans un français hésitant.

Emprise sur ses deux compagnes

Des rivales ? « Plutôt des sœurs », estime **Me Marie Dosé**, qui défend la Chinoise. En 2002, de retour d'un voyage à Shanghai, Caï trouve Maï installée chez elle. L'une et l'autre se croyaient seules, elles tombent des nues, leur rêve s'effondre. Delbecke en joue. Décrit par les experts-psychiatres comme un « manipulateur », un « pervers », un « paranoïaque », il installe Maï à Malakoff puis, consciencieusement, organise son emprise sur les deux femmes. « Je me suis donné cinq ans pour en faire un être humain », dit-il de Caï, qui, en épouse soumise, lui doit une obéissance totale. Régulièrement, il se rend à Malakoff. Dans son minuscule logis, piégée par sa honte d'être une « fille-mère », Maï déprime. Chacune s'agrippe à lui. Ni l'une ni l'autre n'admet l'échec. Le jour du drame, Caï est venue chercher « une explication. » Sur un papier qui traînait chez elle, elle a découvert l'existence d'Arthur. Quand elle le voit, au bas de l'immeuble de Malakoff, le bébé porte les vêtements que ses propres enfants ont usés. Sa poussette est celle qu'elle avait achetée en Chine. Elle explose.

« *Même sa misère, elle s'y était accrochée* », résume **Me Marie Dosé**. Un jour chez l'épouse légitime, un jour chez la maîtresse, Delbecke est « *le pivot de cette triangulaire* », estime l'avocate générale. « *La liberté, c'est bien pour lui, ironise-t-elle. Les femmes, elles, doivent se soumettre.* » Au terme d'un bref réquisitoire, où la violence de Cai et la perversité de Delbecke sont âprement soulignées, elle réclame dix ans de réclusion pour l'accusée. Jacques Delbecke se dit coupable : « *Oui, je suis coupable de ne pas l'avoir renvoyée en Chine...* »